

Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable

Année de rapport 2011

Ce document est confidentiel une fois rempli.

English version available.

Corrigez, si nécessaire, les renseignements préimprimés, utilisant les cases correspondantes ci-après :

C0001 Propriétaire de l'usine (dénomination sociale de la personne morale, de l'entreprise, etc.)

C0002 Exploitant de l'usine (dénomination sociale de la personne morale, de l'entreprise, etc.)

C0400 Nom de l'usine d'eau potable

C0028 Nom de la personne-ressource de l'établissement (propriétaire)

C0008 Prénom de la personne-ressource de l'établissement (propriétaire)

C0004 Adresse

C0310 Ville

C0006 Province / Territoire C0007 Code postal

À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE

Cette enquête recueille des données en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Cette enquête recueille des données détaillées sur la quantité et la qualité de l'eau traitée par les usines qui puisent de l'eau brute dans l'environnement et qui fournissent de l'eau potable. **Les usines ou établissements visés par l'enquête vont de ceux appliquant des processus de traitement complexes aux puits d'eau souterraine de base nécessitant un traitement minimal ou ne nécessitant aucun traitement.** Ces données seront utilisées pour suivre de près les réserves en eau sur une base régionale au Canada et seront aussi utilisées dans l'établissement d'indicateurs et de comptes environnementaux.

Qui devrait remplir ce questionnaire?

Le questionnaire doit être rempli par les personnes connaissant les processus de traitement, les coûts d'exploitation et les données relatives à la qualité de l'eau.

Retour du questionnaire

Veillez retourner le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe-réponse dans les 60 jours suivant sa réception. Si vous ne pouvez retourner le questionnaire dans le délai prescrit, veuillez composer le 1-866-445-4323 pour nous informer de la date à laquelle nous devrions le recevoir. Vous pouvez aussi nous le télécopier au 1-888-883-7999. Si vous avez également l'enveloppe-réponse ou si vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous en composant le **1-866-445-4323**.

Risque de divulgation par télécopieur ou autre moyen de transmission électronique

Statistique Canada tient à vous informer que la confidentialité de toute information transmise par télécopieur ou autre moyen de transmission électronique ne peut être garantie. Toutefois, dès la réception, Statistique Canada s'engage à assurer le niveau de protection garanti à toute l'information recueillie, et ce, en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Sources d'approvisionnement ou établissement multiples

Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est lié au nom figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez remplir les sections 1, 2, 3 et 4 de cette enquête en fonction du total combiné de toutes les usines. Veuillez remplir la section 5 pour l'usine qui a fourni le plus grand volume d'eau en 2011.

Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

Ententes sur le partage des données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

 VEUILLEZ REMPLISSER CE QUESTIONNAIRE EN UTILISANT UN STYLO À BILLE À ENCRE NOIRE.

Personne chargée de remplir ce questionnaire :

Nom de famille	Numéro de téléphone	Poste
C0054 <input type="text"/>	C0017 <input type="text"/>	C0027 <input type="text"/>
Prénom	Numéro de télécopieur	
C0013 <input type="text"/>	C0016 <input type="text"/>	
Organisme	Adresse électronique	
C0401 <input type="text"/>	C0018 <input type="text"/>	

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE POUR 2011

USINE POUR LAQUELLE CE QUESTIONNAIRE EST REMPLI

1. En 2011, l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi a-t-elle puisé de l'eau dans l'environnement afin de traiter et/ou fournir de l'eau potable à une collectivité permanente de 300 personnes ou plus?

C1000 1 Oui

3 Non ► Dans la négative, veuillez remplir la page couverture et répondre à la question 1 seulement, et retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci.

TYPE D'EAU BRUTE/DE LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT

DIRECTIVES

- N'inscrivez rien dans les zones colorées. Les commentaires relatifs à n'importe quelle section de ce questionnaire doivent être inscrits dans l'espace prévu à cette fin à la page 15.
- Veuillez indiquer le pourcentage et le type d'eau (eau brute) de la source d'approvisionnement obtenue pour le traitement dans cette usine ci-dessous. Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est lié au nom figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez remplir cette partie de manière à ce qu'elle représente le total de toutes les sources d'approvisionnement associées.
- Veuillez indiquer le nombre d'usines de production pour chaque type de source d'eau où de l'eau brute puisée dans l'environnement a été traitée ou acheminée comme eau potable vers un système de distribution.

	POURCENTAGE	NOMBRE D'USINES DE PRODUCTION
2. Eau de surface	C1001 <input type="text"/> , <input type="text"/> %	C1004 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3. Eau souterraine	C1002 <input type="text"/> , <input type="text"/> %	C1005 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
4. ESSID - Eau souterraine sous l'influence directe de l'eau de surface	C1003 <input type="text"/> , <input type="text"/> %	C1006 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

EMPLACEMENT ET COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

(Si l'adresse est identique à l'adresse de la page 1, indiquez « identique ».)

5. Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est déclarée pour l'établissement figurant sur l'étiquette d'envoi, **veuillez entrer l'adresse ou les coordonnées de l'établissement qui a fourni le plus grand volume d'eau potable en 2011.** Veuillez inscrire le nom des autres sources d'approvisionnement de l'établissement dans la section des commentaires à la page 15.

C1007 Numéro

C1008 Nom de rue ou de route

C1009 Type de rue (chemin, etc.)

C1010 Nom du canton ou de la municipalité

C1011 Code postal

C1012 Aucune adresse municipale

- Si aucune adresse municipale n'a été inscrite ci-dessus, veuillez répondre seulement à une des questions 6, 7 ou 8.** Des sites Web de cartographie et des logiciels gratuits, comme « L'Atlas du Canada : Toporama » de Ressources naturelles Canada et « Google Earth », peuvent vous aider à trouver les coordonnées en degrés décimaux, en degrés, minutes, secondes ou en coordonnées Mercator transverse universelle (MTU).

6. Coordonnées de l'établissement (degrés décimaux)

Latitude : C1013 , ° N Longitude : C1014 - , ° O

degrés décimales degrés décimales

7. Coordonnées de l'établissement (degrés, minutes et secondes)

Latitude : C1015 ° ' " N Longitude : C1016 - ° ' " O

degrés minutes secondes degrés minutes secondes

8. Coordonnées de l'établissement (Mercator transverse universelle – MTU zone, abscisses et ordonnées)

Zone : C1017 zone Abscisses : C1018 abscisses Ordonnées : C1019 ordonnées

SECTION 3 – PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU POUR 2011

DIRECTIVES

- Dans cette section, veuillez déclarer les processus de traitement appliqués à l'eau brute (à la source d'approvisionnement) en 2011. **Remarque : la désinfection seulement (p. ex. chlorination) est considérée comme un processus de traitement.**

19. Y a-t-il plus d'un établissement puisant de l'eau brute directement de l'environnement qui est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi?

C3000 1 Oui ► Passez à la question 20 3 Non ► Passez à la question 22

20. Chaque établissement utilise-t-il le même processus de traitement de l'eau?

C3001 1 Oui ► Passez à la question 22 3 Non ► Passez à la question 21

21. En ce qui concerne l'établissement ayant produit le plus grand volume d'eau potable, veuillez indiquer le pourcentage du volume total qu'il représente :

C3002 % ► Veuillez passer à la question 22 et répondre au sujet de l'établissement ayant produit le plus grand volume d'eau potable.

22. L'eau brute puisée par cet établissement est-elle acheminée directement sans traitement comme eau potable?

Remarque : la désinfection seulement (p. ex. chlorination) est considérée comme un processus de traitement.

C3003 1 Oui ► Passez à la question 63 3 Non ► Veuillez répondre aux questions 23 à 62

DIRECTIVES

- Dans la colonne « Procédé utilisé », veuillez confirmer si tous les processus de traitement de l'eau énoncés ci-dessous ont été utilisés ou non.

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU	PROCÉDÉ UTILISÉ	
	OUI	NON

PRÉTRAITEMENT

23. Microtamisage C3004 1 3

24. Autre prétraitement (précisez) : C3005 C3006 1 3

DÉSINFECTION/OXYDATION

25. Chlorination (hypochlorites ou chlore gazeux) C3007 1 3

26. Peroxy le de chlore C3008 1 3

27. Chloramination C3009 1 3

28. Ultraviolets C3010 1 3

29. Ozonation C3011 1 3

30. Application de permanganate de potassium C3012 1 3

31. Autres réactifs de désinfection/d'oxydation C3013 1 3

Les cases « Oui » ou « Non » de chaque ligne doivent être cochées. Veuillez examiner la liste entière avant de sélectionner les cases.

Cochez « non » si le produit est uniquement utilisé pour recharger un système de filtration sur sable vert.

suite à la page suivante...

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU

PROCÉDÉ
UTILISÉ
OUI NON

TRAITEMENT/AJOUT DE PRODUITS CHIMIQUES

32. Fluoruration
(si « oui », cochez toutes les cases qui s'appliquent) C3014 1 3

33. Ajustement de l'alcalinité aux fins de contrôle du procédé C3016 1 3

34. Ajustement du pH aux fins de contrôle du procédé C3017 1 3

35. Réduction de la corrosion – ajustement du pH C3018 1 3

36. Réduction de la corrosion – ajustement de l'alcalinité C3019 1 3

37. Réduction de la corrosion – inhibiteurs
(si « oui », cochez toutes les cases qui s'appliquent) C3020 1 3

Dans l'affirmative, veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.

C3015

- 1 Fluorure de sodium
- 2 Silicofluorure de sodium
- 3 D-acide fluorosilicique
- 4 Silicofluorure d'ammonium

COAGULATION/FLOCCULATION ET AIDE FILTRANT

38. Coagulation – coagulant à base d'aluminium C3022 1 3

39. Coagulation – coagulant à base de fer C3023 1 3

40. Coagulation – autres C3024 1 3

41. Coagulation accrue (enhanced coagulation) C3025 1 3

42. Flocculation C3026 1 3

Dans l'affirmative, veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.

C3021

- 1 Orthophosphates
- 2 Polyphosphates
- 3 Silicates
- 4 Autre

CLARIFICATION/DÉCANTATION

43. Décantation – statique ou dynamique C3027 1 3

44. Flottation à l'air dissous (DAF) conventionnelle ou à débit élevé C3028 1 3

45. Autre clarification – sur lit de boues, pulsée, lestée, contact de boues ou autres C3029 1 3

suite à la page suivante...

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU

PROCÉDÉ
UTILISÉ

OUI NON

FILTRATION

46. Filtration – matériau granulaire (monocouche, bicouche ou multicouche)	C3030	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
47. Charbon actif en grains – fait partie du matériau filtrant	C3031	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
48. Charbon actif en grains – procédé unitaire distinct	C3032	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
49. Filtration – membrane (microfiltration)	C3033	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
50. Filtration – membrane (ultrafiltration)	C3034	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
51. Filtration – cartouche/sac	C3035	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
52. Filtration lente	C3036	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>

AUTRES PROCÉDÉS

53. Aération – ajout d'oxygène ou d'air à l'eau	C3037	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
54. Dégazage à l'air (contaminants volatils)	C3038	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
55. Adoucissement à la chaux	C3039	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
56. Alumine activée	C3040	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
57. Échange d'ions	C3041	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
58. Séquestration	C3042	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
59. Filtration sur sable vert	C3043	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
60. Charbon actif en poudre	C3044	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
61. Osmose inverse ou nanofiltration	C3045	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>
62. Autres procédés (précisez) : ^{C3046} <input type="text"/>	C3047	1	<input type="radio"/>	3	<input type="radio"/>

SECTION 4 – COÛTS DE TRAITEMENT ANNUELS POUR L'ANNÉE CIVILE 2011

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

DIRECTIVES

- Veuillez déclarer les coûts capitalisés assumés en dollars canadiens au cours de l'année civile 2011 (de janvier à décembre). Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez déclarer le total combiné de toutes les sources associées.
- Indiquez les coûts en immobilisations liés à l'acquisition et au traitement de l'eau brute/de la source d'approvisionnement.
- **Exclure** les coûts associés à la distribution.
- **Inclure** les dépenses visant à ajouter, augmenter ou mettre à niveau les biens corporels tels que :
 - » la propriété
 - » les immeubles
 - » les machines
 - » l'équipement/infrastructure de traitement
- **Inclure** les coûts capitalisés liés aux procédés de traitement des eaux usées (c.-à-d. le lavage à contre-courant et le traitement des boues et l'élimination des résidus liés à la production d'eau potable)
- **Inclure** les coûts de construction et d'ingénierie tels que :
 - » installation
 - » rattrapage
 - » contingences
 - » entrepreneurs
 - » ingénierie
 - » frais liés aux avocats et à l'administration
- **Inclure** les coûts indirects liés aux dépenses en immobilisations tels que :
 - » habitation
 - » permis
 - » terrain
 - » formation
 - » pilotage
 - » éducation

63. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 2011 C.000 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

DIRECTIVES

- Indiquez les coûts de fonctionnement et d'entretien (F et E) liés à l'acquisition et au traitement de l'eau brute/de la source d'approvisionnement pour 2011. Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez déclarer le total combiné de toutes les sources associées.
- **Exclure** les coûts associés à la distribution.
- **Inclure** les items suivants :
 - » matériaux (produits chimiques et pièces de rechange)
 - » la main-d'œuvre (personnel interne et externe, y compris le personnel de laboratoire)
 - » l'énergie
- **Inclure** les autres coûts tels que :
 - » l'élimination des déchets et le traitement des résidus liés à la production d'eau potable
 - » les coûts des analyses ou de l'échantillonnage
 - » les coûts d'administration ou de service directement liés au F et E (experts-conseils et entrepreneurs)
 - » les coûts de F et E liés aux procédés de traitement des eaux usées (c.-à-d. lavage à contre-courant/traitement des boues et élimination des résidus liés à la production d'eau potable)

64. COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN DE 2011

Matériaux (produits chimiques et pièces de rechange) C4001 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

Main-d'œuvre (personnel interne et externe) C4002 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

Énergie C4003 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

Autres (précisez) : C4004 C4005 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

TOTAL C4006 Millions Milliers Centaines Cents , X X \$

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE POUR 2011

DIRECTIVES

- Cette section sert à rassembler des données sur la qualité de l'eau comparables aux limites appropriées provinciales ou territoriales applicables et aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (RQEPC). Les données de qualité d'eau soumises doivent être comparables (selon la méthode d'analyse) à ces recommandations là où applicable.
- Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est lié au nom figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez remplir cette section pour l'établissement fournissant le plus gros volume d'eau avec des données qui reflètent la qualité d'eau brute traitée par cet établissement.
- Indiquez le nombre d'échantillons ainsi que les valeurs minimales, maximales et moyennes pour les paramètres identifiés. Si le nombre d'échantillons est élevé en raison de l'utilisation de compteurs en ligne, inscrivez 999.
- Inscrivez 0 comme nombre d'échantillons si le paramètre n'est pas mesuré.
- En ce qui a trait aux données annuelles (page 10), si vous ne pouvez pas obtenir les résultats de 2011, inscrivez les résultats de l'année de données la plus récente.
- Lorsque vous calculez une moyenne à l'aide des données de bas niveau (non détectées), utilisez la moitié de la limite de détection rapportée (LDR) si certaines valeurs sont supérieures à cette limite. Voir l'exemple ci-dessous :

Échantillon 1 0,09 mg/l

Échantillon 2 0,07 mg/l

Échantillon 3 <0,06 mg/l (non détectées) {½ LDR = 0,03}

Échantillon 4 <0,04 mg/l (non détectées) {½ LDR = 0,02}

Échantillon 5 <0,06 mg/l (non détectées) {½ LDR = 0,03}

Moyenne = (0,09 + 0,07 + 0,03 + 0,02 + 0,03) / 5 = 0,048

Maximum = 0,09

Minimum = ND

Si aucune valeur n'est détectable, indiquez « ND » pour la valeur moyenne/maximale/minimale.

- Veuillez déclarer le résultat de nitrate en azote. Au besoin, communiquez avec votre laboratoire pour confirmer la méthode de déclaration de nitrate. Le facteur de conversion est : 1 mg/l Nitrate-azote ($\text{NO}_3^- - \text{N}$) = 4,43 mg/l Nitrate (NO_3^-).
- Veuillez déclarer le résultat de nitrite en azote. Au besoin, communiquez avec votre laboratoire pour confirmer la méthode de déclaration du nitrite. Le facteur de conversion est : 1 mg/l Nitrite-azote ($\text{NO}_2^- - \text{N}$) = 3,29 mg/l Nitrite (NO_2^-).
- Veuillez déclarer chaque paramètre dans les unités indiquées seulement. Vérifiez si vous devez convertir de microgrammes par litre ($\mu\text{g/l}$) à milligrammes par litre (mg/l).

$\mu\text{g/l} \div 1000 = \text{mg/l}$

1 $\mu\text{g/l} = 0.001 \text{ mg/l}$

10 $\mu\text{g/l} = 0.01 \text{ mg/l}$

100 $\mu\text{g/l} = 0.1 \text{ mg/l}$

- Choisissez l'unité de déclaration de *Escherichia coli* et des coliformes totaux aux pages 11 et 12. Si vous indiquez les résultats de présence/absence, inscrivez le nombre d'échantillons positifs à la colonne maximum (les colonnes moyenne et minimum ne s'appliquent pas dans le cas de résultats présence/absence).

- **IMPORTANT :** Tout renseignement ou commentaire additionnel concernant les données sur la qualité de l'eau déclarées dans cette section doit être inscrit dans la section des commentaires de la page 15.

65. Déclarer les **valeurs annuelles** pour les paramètres ci-dessous dans l'eau **brute** pour 2011 ou l'année de données la plus récente. Voir les directives à la page 9.

Nom et unités du paramètre	Nombre d'échantillons par année	Valeur minimale par année	Valeur maximale par année	Valeur moyenne par année	Année d'échantillonnage
Nitrate (en tant qu'azote) (milligrammes par litre d'azote, mg/l-N)	C5000 [][][]	C5001 [][][]	C5002 [][][]	C5003 [][][]	C5004 2 0 [][]
Nitrite (en tant qu'azote) (milligrammes par litre d'azote, mg/l-N)	C5005 [][][]	C5006 [][][]	C5007 [][][]	C5008 [][][]	C5009 2 0 [][]
Nitrate/Nitrite - Total (en tant qu'azote) (milligrammes par litre d'azote, mg/l-N)	C5010 [][][]	C5011 [][][]	C5012 [][][]	C5013 [][][]	C5014 2 0 [][]
Fer (milligrammes par litre, mg/l)	C5015 [][][]	C5016 [][][]	C5017 [][][]	C5018 [][][]	C5019 2 0 [][]
Manganèse (milligrammes par litre, mg/l)	C5020 [][][]	C5021 [][][]	C5022 [][][]	C5023 [][][]	C5024 2 0 [][]
Couleur (unités de couleur vrai, UCV)	C5025 [][][]	C5026 [][][]	C5027 [][][]	C5028 [][][]	C5029 2 0 [][]
Dureté (CaCO₃) (milligrammes par litre, mg/l)	C5030 [][][]	C5031 [][][]	C5032 [][][]	C5033 [][][]	C5034 2 0 [][]
Arsenic (milligrammes par litre, mg/l)	C5035 [][][]	C5036 [][][]	C5037 [][][]	C5038 [][][]	C5039 2 0 [][]
Fluorure (milligrammes par litre, mg/l)	C5040 [][][]	C5041 [][][]	C5042 [][][]	C5043 [][][]	C5044 2 0 [][]
Sodium (milligrammes par litre, mg/l)	C5045 [][][]	C5046 [][][]	C5047 [][][]	C5048 [][][]	C5049 2 0 [][]
Carbone organique dissous (milligrammes par litre, mg/l)	C5050 [][][]	C5051 [][][]	C5052 [][][]	C5053 [][][]	C5054 2 0 [][]
Carbone organique total (milligrammes par litre, mg/l)	C5055 [][][]	C5056 [][][]	C5057 [][][]	C5058 [][][]	C5059 2 0 [][]
Ph (aucune unité)	C5060 [][][]	C5061 [][][]	C5062 [][][]	C5063 [][][]	C5064 2 0 [][]
Alcalinité - Total (CaCO₃) (milligrammes par litre, mg/l)	C5065 [][][]	C5066 [][][]	C5067 [][][]	C5068 [][][]	C5069 2 0 [][]

67. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour les coliformes totaux dans l'eau **brute** pour 2011. Voir les directives à la page 9.

COLIFORMES TOTAUX DANS L'EAU BRUTE, 2011

Indiquer l'unité de déclaration :

- C5119 1 Unités formatrices de colonies par 100 millilitres (ufc/100 ml)
- 2 Nombre le plus probable par 100 millilitres (npp/100 ml)
- 3 Présence/Absence (P/A)

Mois	Nombre d'échantillons par mois	Valeur mensuelle minimale <i>(ne s'applique pas à la déclaration P/A)</i>	Valeur mensuelle maximale <i>(Nombre d'échantillons positifs, déclaration P/A)</i>	Valeur mensuelle moyenne <i>(ne s'applique pas à la déclaration P/A)</i>
Janvier	C5120 [][][]	C5121 [][][][][]	C5122 [][][][][]	C5123 [][][][][]
Février	C5124 [][][]	C5125 [][][][][]	C5126 [][][][][]	C5127 [][][][][]
Mars	C5128 [][][]	C5129 [][][][][]	C5130 [][][][][]	C5131 [][][][][]
Avril	C5132 [][][]	C5133 [][][][][]	C5134 [][][][][]	C5135 [][][][][]
Mai	C5136 [][][]	C5137 [][][][][]	C5138 [][][][][]	C5139 [][][][][]
Juin	C5140 [][][]	C5141 [][][][][]	C5142 [][][][][]	C5143 [][][][][]
Juillet	C5144 [][][]	C5145 [][][][][]	C5146 [][][][][]	C5147 [][][][][]
Août	C5148 [][][]	C5149 [][][][][]	C5150 [][][][][]	C5151 [][][][][]
Septembre	C5152 [][][]	C5153 [][][][][]	C5154 [][][][][]	C5155 [][][][][]
Octobre	C5156 [][][]	C5157 [][][][][]	C5158 [][][][][]	C5159 [][][][][]
Novembre	C5160 [][][]	C5161 [][][][][]	C5162 [][][][][]	C5163 [][][][][]
Décembre	C5164 [][][]	C5165 [][][][][]	C5166 [][][][][]	C5167 [][][][][]

POUR INFORMATION SEULEMENT

68. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour la turbidité de l'eau **brute** pour 2011. Voir les directives à la page 9.

TURBIDITÉ DE L'EAU BRUTE, 2011				
Mois	Nombre d'échantillons par mois	Valeur mensuelle minimale	Valeur mensuelle maximale	Valeur mensuelle moyenne
<i>Unités de turbidité néphéométrique (UTN)</i>				
Janvier	C5168 [][][]	C5169 [][][]	C5170 [][][]	C5171 [][][]
Février	C5172 [][][]	C5173 [][][]	C5174 [][][]	C5175 [][][]
Mars	C5176 [][][]	C5177 [][][]	C5178 [][][]	C5179 [][][]
Avril	C5180 [][][]	C5181 [][][]	C5182 [][][]	C5183 [][][]
Mai	C5184 [][][]	C5185 [][][]	C5186 [][][]	C5187 [][][]
Juin	C5188 [][][]	C5189 [][][]	C5190 [][][]	C5191 [][][]
Juillet	C5192 [][][]	C5193 [][][]	C5194 [][][]	C5195 [][][]
Août	C5196 [][][]	C5197 [][][]	C5198 [][][]	C5199 [][][]
Septembre	C5200 [][][]	C5201 [][][]	C5202 [][][]	C5203 [][][]
Octobre	C5204 [][][]	C5205 [][][]	C5206 [][][]	C5207 [][][]
Novembre	C5208 [][][]	C5209 [][][]	C5210 [][][]	C5211 [][][]
Décembre	C5212 [][][]	C5213 [][][]	C5214 [][][]	C5215 [][][]

69. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour la température de l'eau **brute** pour 2011. Voir les directives à la page 9.

TEMPÉRATURE DE L'EAU BRUTE, 2011				
Mois	Nombre d'échantillons par mois	Valeur mensuelle minimale	Valeur mensuelle maximale	Valeur mensuelle moyenne
Janvier	C5216 [][][]	C5217 [][][]	C5218 [][][]	C5219 [][][]
Février	C5220 [][][]	C5221 [][][]	C5222 [][][]	C5223 [][][]
Mars	C5224 [][][]	C5225 [][][]	C5226 [][][]	C5227 [][][]
Avril	C5228 [][][]	C5229 [][][]	C5230 [][][]	C5231 [][][]
Mai	C5232 [][][]	C5233 [][][]	C5234 [][][]	C5235 [][][]
Juin	C5236 [][][]	C5237 [][][]	C5238 [][][]	C5239 [][][]
Juillet	C5240 [][][]	C5241 [][][]	C5242 [][][]	C5243 [][][]
Août	C5244 [][][]	C5245 [][][]	C5246 [][][]	C5247 [][][]
Septembre	C5248 [][][]	C5249 [][][]	C5250 [][][]	C5251 [][][]
Octobre	C5252 [][][]	C5253 [][][]	C5254 [][][]	C5255 [][][]
Novembre	C5256 [][][]	C5257 [][][]	C5258 [][][]	C5259 [][][]
Décembre	C5260 [][][]	C5261 [][][]	C5262 [][][]	C5263 [][][]

SECTION 6 – COMMENTAIRES

70. De façon approximative, combien de temps a-t-il fallu pour recueillir les données et répondre à cette enquête?

C9910

Heure(s)

C9909

Minutes

71. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête.

C6000a

C6000b

C6000c

C6000d

C6000e

C6000f

C6000g

C6000h

C6000i

C6000j

C6000k

C6000l

C6000m

C6000n

C6000o

C6000p

C6000q

POUR INFORMATION SEULEMENT

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*, y compris l'alinéa 17(2)g de cette loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec Santé Canada, Environnement Canada et les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide?

Appelez-nous au **1-866-445-4323** ou postez le tout à :

Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration
Région de l'Ontario, centrale, SC0505 Immeuble principal
150, promenade Tunney's Pasture,
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca